ELEMENTS D’APPRECIATION DES RISQUES – RC

IMPORTANT : Les réponses apportées au présent questionnaire reflètent la situation à la date de l’établissement du cahier des charges et ne présagent pas de la situation à venir. Elles ont pour but d’éclairer l’assureur sur les risques présentés par le souscripteur et en faciliter l’appréciation. L’assureur pourra demander chaque année au souscripteur l’actualisation du présent questionnaire à sa seule diligence.

*Vous pouvez directement saisir vos réponses en cliquant sur les cases appropriées*

**NOM du souscripteur : CHAMBRE DEPARTEMENTALE D’AGRICULTURE DE L’AVEYRON** N° SIREN : 181 200 023

Adresse administrative : 5 BD DU 122EME R.I Carrefour de l’Agriculture 12026 RODEZ CEDEX 09

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Présence de filiales / sociétés civiles… : |  | **OUI /  NON** |
|  |  |  |

**ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **MONTANT DU BUDGET** | N | N-1 |
| Budget principal : | **14 419 134 €** | **13 864 293 €** |
| Budget annexe : | **Néant** | **Néant** |
| **MASSE SALARIALE** | **7 428 787 €** | **7 155 979 €** |

|  |
| --- |
| Détailler les budgets annexes : |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **MONTANT DES RECETTES / CHIFFRE D’AFFAIRES** | N | N-1 |
|  | **14 713 635 € / 8 261 955 €** | **14 189 447 € / 7 483 934 €** |

Effectif total : 158 personnes soit 138,8 équivalent temps plein.

Elus (34) et membre associés (8) soit 42 personnes au total

# 1/ ACTIVITES

|  |
| --- |
| Détailler les activités exercées (fournir les statuts) :  **Activités et missions institutionnelles :**  - Gestion d’un centre de formalités des entreprises – ***GUE (Gestion d’un Guichet unique des Entreprises)*** à destination des entreprises individuelles exerçant une activité agricole à titre principal ou secondaire  - Elaboration de la partie départementale du programme régional de développement agricole et rural  - Grouper, coordonner, codifier les coutumes et usages locaux à caractère agricole  - Soumettre des avis dans l’élaboration des schémas de cohérence territoriale, des schémas de secteur et des plans locaux d’urbanisme intercommunaux (PLUI)  - Suivi de l’économie agricole départementale :   * Mise à jour de bases de données départementales et locales à partir de statistiques collectées par d’autres organismes agricoles * Publication de document de présentation et d’études sur l’agriculture départementale   - Gérer l’Etablissement Départemental de l’Elevage (EDE) qui porte des missions relatives à l’identification et à la traçabilité animale (enregistrement des mouvements d’animaux, commande de matériels d’identification…)  **Missions de Service public : accompagnement des agriculteurs Installation et Transmission d’exploitation agricole**  - Mission de services publics relatifs aux aides à l’installation :   * participation à l’instruction des dossiers d'aides à l'installation (demandes, avenants, mise en paiement, suivis...) * participation à l'instruction des contrôles administratifs des engagements pris par les jeunes exploitants agricoles.   - Mission de services publics relatifs aux aides à la transmission :   * tenue du répertoire départ installation et gestion du point accueil transmission * participation à l’instruction des dossiers de demande d'aides à transmission des exploitations agricoles * accompagnement des cédants dans leur projet de transmission et prestations de diagnostics de cession.   - Mission d'Organisme Indépendant dévolue à la Chambre d’agriculture de l’Aveyron par arrêté préfectoral  - Participation à l'élaboration de programmes d'action, et participation à leur animation en lien avec l'eau, l'aménagement foncier, ou pastoraux**, *l’alimentation locale de proximité****.*  Appui filières  Productions végétales  - Diffusion d’informations techniques et conseils auprès des exploitants agricoles relatifs à la conduite des productions végétales, y compris conseils à l’utilisation de produits phyto pharmaceutiques et de lutte contre les parasites  - Réunions d’informations techniques sur le terrain (tour de plaine, visite d’essais)  - Suivi agronomique de réseaux de parcelles  - Expérimentations agronomiques pour propre compte  - Réalisation de documents agronomiques et/ou réglementaires  **- *Conseils individualisés et/ou collectifs***  Productions animales  - Acquisition et diffusion d’informations techniques relative aux productions animales.  - Suivi de réseaux d’élevages en vue d’acquisition de références techniques, économiques, environnementales, organisationnelles.  - Conseil bâtiment, conseil mises aux normes, et appui à la constitution de dossiers réglementaires et/ou demande de subventions ;  - Conseils individualisés et/ou collectifs.  Environnement  - Collecte des bâches d’ensilage et plastiques d’enrubannage.  - La réalisation des plans d’épandages et d’études d’impact  - Participation à la rédaction de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)  - Mesures Agro Environnementales ***et climatiques*** : Animation et réalisation de diagnostics individuels.  - La participation à l'élaboration de programmes d'action, et participation à leur animation en lien avec l'eau, l'aménagement foncier, ou pastoraux  - La réalisation d'études, diagnostics divers urbanisme, de territoire  Energie  - Acquisition et diffusion d’informations techniques relatives aux énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, méthanisation…)  - Bilan carbone et gestion des gaz à effet de serre :  - diffusion d’informations et réalisation de diagnostics  - Réalisation de Diagnostic de performance Energétique  - Méthanisation /compostage : Diffusion d’informations, animation et visite d’unité de production, conseils agronomiques portant sur la valorisation des produits.  - Dimensionnement projet séchage en grange.  Bâtiments agricoles  ***- Acquisition et diffusion d’informations techniques relatives aux bâtiments agricoles***  ***- Conseils individualisés et/ou collectifs***  ***- Appui aux demandes de subvention.***  Réglementation  - Diffusion d’informations liées à la Politique Agricole Commune (PAC).  - Formation d’exploitants agricoles à l’utilisation de l’outil de télédéclaration d’aide PAC (TELEPAC), « mes parcelles » …  - Conseils individuels à la déclaration PAC, sans prestation de réalisation de la déclaration PAC pour le compte de tiers.  - Restitution de déclarations PAC pour le compte d’agriculteur (activités de conseil)  - Actions d’informations sur l’emploi et les métiers de l’agriculture, de l’agroalimentaire, de l’environnement.  ***- Conseils individualisés et/ou collectifs dans le cadre de la mise aux normes des bâtiments agricoles.***  Conseils à la gestion de l’exploitation agricole  - Réalisation de conseils individuels ***et/ou*** collectifs relatifs à la gestion de l’exploitation agricole :   * diagnostics et audits, * étude technico-économiques prévisionnelles, * conseils stratégiques et d’aides à la décision.   - Remises par les conseillers de l’assuré des résultats de gestion réalisés par une d'Association de gestion et de comptabilité  Transformations agroalimentaires  - Acquisition et diffusion d’informations techniques relatives à la transformation et à la vente directe des produits fermiers.  - Conseils individualisés et/ou collectifs :   * diagnostics, appuis techniques, appuis à la constitution de dossiers réglementaires ou de demandes de subventions.   Forêt  ***- Acquisition et diffusion d’informations techniques relatives au sujet de la Forêt et relatives à la valorisation du bois.***  ***- Conseils individualisés et/ou collectifs : diagnostics, appuis techniques, appuis à la constitution de dossiers réglementaires ou de demandes de subventions.***  Promotion du territoire  Tourisme et développement local  - Animation du réseau « bienvenue à la ferme »  - Commercialisation en circuits courts et de l’accueil à la ferme  - Développement de projets : animation de groupes, études, suivis  - Animation des Marchés de Producteurs de Pays.  Promotion / Communication  - Animation, Promotion, Coordination d’événements de promotion de l’agriculture, de métiers, services ou produits auprès du grand public ;  - Publications, études, articles à caractère professionnel agricole y compris services de publication en ligne.  **« Atelier machinisme »**  La Chambre d’Agriculture de l’Aveyron exploite sur le Site de Bernussou, un bâtiment de 1 380 m² à usage d’atelier pédagogique, et de garage, avec réparation d’engins agricoles appartenant à des tiers, et des véhicules propriété de la Chambre.  Cette activité s’inscrit dans le cadre général du Centre de Formation de Bernussou.  Ces réparations sont réalisées par l’encadrement et les stagiaires, dans des conditions financières avantageuses, compte-tenu de la fonction pédagogique de l’activité.  Pas de stockage, ni de distribution de carburant.  Un pont élévateur.  Pas de restauration de véhicules.  Pas de vente VO – VN  Nombre maximum d’engins (tracteurs, Moissonneuses batteuses) en objets confiés : 4  Valeur maximum des véhicules confiés : 320 000 €,  Les autres engins, ou véhicules présents ou stockés dans le bâtiment, sont propriété de la Chambre.  - formation des enseignants des centres de formation agricole départementaux   * Centre de formation du stage répondant au Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) préalable à l’installation de l’exploitant agricole ; * Stage pratique : Tenue de la liste de maîtres de stage, formation maîtres de stage, gestion   des agréments pour les exploitants maîtres de stage ;   * Fonctionnement de l’atelier de machinisme et de ses activités élevages…. * **Emprunt de matériels neufs et d’occasions en provenance de concessionnaires locaux (tracteurs, machines spéciales et matériels tractés et de radioguidage) ;** * **Travaux pratiques en ateliers : Réparation, Montage et Maintenance de machines agricoles en provenances d’agriculteurs ou de concessionnaires agricoles ;** * **Autres activités de formation : accueil d’environ 150 apprenants ou apprentis par an : cours en salle, mise en situation sur la ferme pédagogique de BERNUSSOU, sur l’atelier porcin du GIE VDR, visites en exploitations organisées régulièrement.**   La Chambre d’Agriculture est un Établissement Public assujetti aux règles du Code Rural.  L’assemblée générale (session) compte 32 membres élus, et 8 membres associés.  Elle est dirigée par un bureau de 12 membres élus, dont un président, 4 vice-président(e)s, 1 secrétaire et 6 secrétaires adjoint(e)s.  Elle compte 158 agents (effectif moyen 2024).  Elle exerce des missions découlant de ses statuts :   * à caractère obligatoire, par délégation de service public, notamment : * Fonctionnement administratif du ***GUE (Gestion d’un Guichet unique des Entreprises)*** * Identification pérenne des bovins, ovins, porcins caprins du cheptel départemental (EDE) * Tenue des fichiers zootechniques des bovins, ovins, et porcins, caprins. * ***Fonctionnement du guichet FSA mis en place suite à la LOAA du 24/03/2025.*** * à caractère de conseil * Auprès des pouvoirs publics, sur leur sollicitation, sur les questions touchant à la ruralité, comme des avis en matière d’urbanisme, et certificat de permis de construire. * Auprès des agriculteurs, et groupements agricoles, coopératives, portant sur la conduite des exploitations, l’assistance, le conseil, notamment : * Contrôle laitier et conseil en élevage bovin lait, bovin viande et caprin * Conseils économiques, et stratégiques dans la conduite des exploitations. Bilans. * Conseils en Plans d’épandage. Accompagnement des déclarations ICPE.   (Installations Classées pour la Protection de l’Environnement).   * Conseils d’élevage, et techniques agronomiques. * Conseils en informatique, déclarations administratives.   Les Conseils peuvent porter parfois sur les projets « Bâtiments » des agriculteurs, avec réalisation parfois d’esquisses de plans, et évaluations des projets permettant l’instruction des dossiers aux fins de financement. La Chambre d’Agriculture n’a pas d’activité de bureau d’étude, ni de maître d’œuvre. Pas de missions CO ou MO.  Ces Conseils n’entrent pas dans le champ d’application de l’article 1792-1 du Code Civil. (Garantie Décennale)   * à caractère d’organisation de manifestations ponctuelles.   Animation touristique rurale, organisation de foires, et de manifestations promotionnelles.  Mise à disposition de personnel auprès de différents organismes agricoles.  **La Chambre d‘Agriculture de l’Aveyron, gère :**   * Un pôle Formation. Situé à BERNUSSOU, près Villefranche de Rouergue.   Agrément Formation professionnelle N° 73.12.P0010.12.  Formations sur l’Élevage, et sur l’agroéquipement.  80 à 100 stagiaires chaque année. Différents financeurs : OPCO DE BRANCHE pour contrats d’apprentissage, éventuellement Financement du Conseil Régional Midi-Pyrénées pour certaines actions, Autres financeurs possibles : France TRAVAIL, etc…  Durée des formations : de quelques jours à plusieurs mois.    Formation « Licence Professionnelle METIERS DU CONSEIL EN ELEVAGE  » en partenariat avec l’EI PURPAN, et l’UNIVERSITE DE TOULOUSE CHAMPOLLION : entre 50 et 60 étudiants par an en apprentissage  Formation « CS Elevage », sous l’égide du CFA NOA : entre 15 et 25 apprentis par an en apprentissage  Formation « BP CMA », sous l’égide du CFA NOA : entre 15 et 25 apprentis par an en apprentissage  Le Pôle Formation met à disposition des stagiaires, dans le cadre de l’ensemble des activités de formation, les bâtiments d’élevage de la ferme pédagogique de Bernussou, les ateliers aménagés, et garage de réparation des engins agricoles, situés sur le même site.   * Une ferme pédagogique d’élevage d’environ 100 hectares à Bernussou, avec troupeau laitier de 55 vaches, troupeau Viande de 25 blondes d’Aquitaine. * Un atelier machinisme à vocation pédagogique permettant la réparation d’engins agricoles, y compris véhicules tiers, avec 20 bancs de montage, travail de fer, situé également à Bernussou.   *Pour l’ensemble de l’activité du PFEAM Site de Bernussou, formation, exploitation, garage-atelier, la chambre d’agriculture emploie 13 Agents.*   * Une ferme de 52 Hectares située à « Le Cambon », commune de Saint-Affrique, acquise en viager mis à disposition par convention auprès de l’EPLEAFP Lycée La Cazotte. |

|  |
| --- |
| Si plusieurs types d’activités sont réalisées, présenter celles-ci en les mettant en rapport avec des éléments financiers et/ou des effectifs (exemple : activité 1 : 30 personnes et 2 M€ de budget) |

Des prestations destinées à des tiers sont-elles sous-traitées ?  **OUI /  NON**

A détailler les cas échéant : Contrôle Machine à traire

D’autres personnes morales sont-elles à garantir au titre du contrat RC ?  **OUI /  NON**

A détailler le cas échéant :

(il peut s’agir de SCI / associations / comité d’entreprise / filiales…)

Ces activités sont-elles exercées uniquement en France métropolitaine ?  **OUI /  NON**

Des déplacements hors France métropolitaine sont-ils effectués ?  **OUI /  NON**

Des exportations ?  **OUI /  NON**

A détailler le cas échéant : Voyages pédagogiques CFEAM

Des personnes sont-elles accueillies dans le cadre des activités exercées ?  **OUI /  NON**

|  |
| --- |
| Réception des ressortissants de la Chambre d’agriculture dans les locaux du siège et des bureaux décentralisés. Il est difficile de dénombrer le nombre de ressortissant accueilli. Cependant, des ressortissants sont accueillis dans nos bureaux du siège et des bureaux décentralisés tous les jours ouvrés.  Pour votre information, le département de l’Aveyron compte plus de 8 000 exploitants agricoles, cependant, ils ne sont pas tous accueillis dans nos locaux.  Accueil des étudiants dans le Centre de formation à Bernussou : 80 à 100 étudiants sont accueillis dans notre centre de formation à Bernussou chaque année. |

Des activités médicales / paramédicales sont-elles exercées ?  **OUI /  NON**

|  |
| --- |
| A détailler le cas échéant (quels actes, nombre de personnes effectuant ces actes, qualifications de ces personnes): |

# 2/ BIENS AFFECTES A L’EXERCICE DES ACTIVITES

Décrire les principaux matériels / machines utilisés pour l’exercice des activités :

Présence d’animaux ?  **OUI /  NON**

A détailler le cas échéant : Troupeau bovins lait et bovins viande sur la ferme pédagogique de Bernussou

Présence d’installation classées protection de l’environnement (ICPE) ?  **OUI /  NON**

A détailler le cas échéant :

Sont-elles soumises à déclaration / enregistrement / autorisation ?

Des biens vous sont-ils confiés ?  **OUI /  NON**

A détailler le cas échéant : Tracteurs, machines agricoles pour démonstration au CFAEM

Des travaux et / ou prestations sont-ils effectués sur ces biens ?  **OUI /  NON**

A détailler le cas échéant :

# 3/ ENVIRONNEMENT CONTRACTUEL

Disposez-vous de conditions générales de vente /  **OUI /  NON**

conditions générales d’achat / CCAP ?

Le cas échéant : joindre copie des clauses assurances et/ou responsabilités

Avez-vous délégué à des tiers l’exercice de certaines de vos compétences ?  **OUI /  NON**

Le cas échéant : joindre copie des clauses assurances et/ou responsabilités.

Des clauses limitatives ou exonératoires de responsabilité vous sont-elles imposées par vos clients, fournisseurs, prestataires ?  **OUI /  NON**

|  |
| --- |
| A détailler le cas échéant : |

# 4/ EXPLOITATION AGRICOLE

SAU : 104

Nombre d’UGB : 105

Activités : Exploitation agricole en élevage bovin lait et bovin viande

Nature des productions : Production de lait bovin et viande bovine

Transformation, ventes de produits et autres activités : Non

Quotas laitiers : 470 000 litres

Capacité tank à lait : 5 000 litres

Chiffre d’affaires des activités agricoles : 250 000 € vente de produits agricoles plus 50 000 € de primes PAC

Nombre de salariés dédiés sur l’activité agricole : 3

Nombre d’étudiant : 130 étudiants accueillis annuellement